

REVUE DE PRESSE DU 29 OCTOBRE 2009

ATR-Gaspésie: devant la Cour supérieure, mardi, mais pas sur le fond de l'affaire

Les demandeurs, la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la Ville d'Escuminac et Bleu sur Mer, seront entendus par la Cour supérieure du Québec, mardi, à 93h0, à Percé, dans le dossier du siège social de l'ATR-Gaspésie.

« En fait, les demandeurs utilisent cette procédure exceptionnelle prévue par la Loi afin d'accélérer le processus et de protéger les droits des membres à l'égard d'une bonne gestion de nos avoirs et obtenir éventuellement une assemblée délibérante sur la question du déménagement du siège social » écrit Benoît Pilon, avocat et conseiller en relations publiques.

Selon Maître Pilon, le juge ne devrait pas se prononcer sur le fond du litige. « Nous lui demandons plutôt d'ordonner à l'ATR de ne pas bouger d'ici le moment qu'il se prononce sur le cœur du litige, soit la légalité des procurations dans le but de favoriser le multi-votes » ajoute Me Pilon.

Selon maître Pilon, la requête en injonction interlocutoire fait suite aux déclarations de certains membres du conseil d'administration dont madame Ross de l'ATR-Gaspésie, selon lesquelles « ils n'allaient pas attendre la décision du juge pour procéder au déménagement de la bâtisse ».

Dans le communiqué expédié aux médias, maître Pilon affirme « sur une note plus personnelle » que les administrateurs engagent personnellement, en vertu de la loi, leur responsabilité financière personnelle dans une telle dépense, soit 300 000 \$ pour déménager le bâtiment, et 300 000 \$ pour la redéménager, alors que le juge pourrait déclarer par la suite l'assemblée du 13 février nulle et caduque.

Selon lui, on ne lésine pas avec les procédures juridiques. Si les administrateurs font fi des procédures et engagent de telles sommes, la faute de l'administrateur sera d'avoir manqué à son devoir de diligence et de prudence. « Ce manquement pourra ainsi créer une faute extra contractuelle qui entraînera la responsabilité personnelle des administrateurs de façon solidaire et conjointe » écrit-il.

Et de conclure celui que l'assemblée générale tenue à Sainte-Flavie a viré comme administrateur même s'il avait été élu par ses pairs de la MRC où il réside : « Finalement, c'est une bonne chose d'avoir été exclu de ce conseil d'administration »!

Maître Pilon sera sûrement heureux d'apprendre, selon nos sources, que c'est également ce que pensent la très vaste majorité des membres de l'ATR-Gaspésie. (L'Avantage)

Cégeps en région: le ministère au chevet des petites cohortes

(Québec) Des cégeps en région peinent à assurer la survie de programmes qui attirent seulement une poignée d'étudiants. Pour tenter de remédier à la situation, le ministère de l'Éducation accepte de créer un comité pour trouver des solutions.

Voilà maintenant deux ans que la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ) réclame des changements dans le financement au collégial, déterminé en grande partie par le nombre d'étudiants. Malgré une aide budgétaire spécifique pour les programmes qui comptent

45 étudiants et moins, certains ne sont plus viables financièrement. Mais les cégeps en région veulent à tout prix éviter de les fermer, pour attirer un maximum de jeunes entre leurs murs.

«Ça créé toutes sortes de distorsions, explique Jean Trudel, président de la FNEEQ. «On compresse la formation générale et ça créé une dynamique bien malsaine.»

Récemment, le ministère de l'Éducation a accepté de créer un comité auquel participera la Fédération des cégeps et les enseignants afin d'examiner des pistes de solution. «Nous reconnaissons la problématique des petites cohortes», s'est contenté d'affirmer Pierre Noël, porte-parole du ministère.

Les syndicats contents

Un premier pas qui réjouit les syndicats. «C'est une excellente nouvelle», affirme M. Trudel.

De son côté, la Fédération des cégeps participera volontiers à cette initiative. «On est d'accord avec la création de ce comité», a indiqué Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération. «L'important pour nous, c'est de maintenir l'offre de services sur l'ensemble du territoire.»

En 2008-2009, 7 millions \$ ont été octroyés par le ministère de l'Éducation pour financer les petites cohortes. Selon les chiffres de la Fédération, 110 programmes comptent moins de 45 étudiants sur trois ans, soit 17 % de l'ensemble des programmes au collégial.

Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, par exemple, la moitié des 24 programmes de formation techniques comptent moins de 45 étudiants répartis sur trois ans. ([Le Soleil](#))

LICENCE TÉLÉVISUELLE POUR RIMOUSKI - CHAU et V retirent leur opposition

Dans une lettre adressée le 28 octobre au Conseil de la radiodiffusion et de télécommunications canadiennes, CHAU et V (Télévision MBS) signifient le retrait de leurs interventions à l'égard de la demande de Radio-Canada visant à obtenir une licence télévisuelle pour desservir l'Est du Québec à partir de Rimouski.

Signée par Marc Simard, le président de Télévision MBS et de CHAU-TV, la correspondance mentionne qu'il a eu des discussions avec Radio-Canada au sujet de « l'élaboration d'un plan de vente commun aux marchands du marché de Rimouski et ses environs [qui] permettrait une saine compétition dans ce marché ».

« Cette entente, quoiqu'elle ne soit pas encore négociée, pourrait répondre aux préoccupations soulevées par Télévision MBS Inc. en ce qui concerne le marché de Rimouski. Enfin, l'entente entre la Société Radio-Canada et CHAU-TV protège les marchés publicitaires locaux de CHAU-TV jusqu'en 2012 », ajoute M. Simard.

CHAU-TV, Télévision MBS et Radio-Canada ont donc convenu d'entamer des négociations afin d'en arriver à un compromis qui « permettra la diversification de l'offre télévisuel [sic] dans le marché de Rimouski et ses environs qui est de l'intérêt public », poursuit Marc Simard.

Il ne reste ainsi que le FM-93 qui s'oppose à ce que la Société d'État obtienne le droit du CRTC de solliciter de la vente de publicité dans le marché de Rimouski. CFYX ne s'oppose pas, en revanche, à ce que Radio-Canada obtienne une licence télévisuelle pour desservir l'Est du Québec à partir de Rimouski.

La SRC estime pouvoir augmenter ses revenus de 400 000 \$ par année en vendant de la publicité locale dans la région de Rimouski. Radio-Canada a, enfin, confirmé son intention de convertir au mode numérique l'émetteur CJBR-TV d'ici le 31 août 2011. (L'Avantage)

Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine se plaint d'être ignorée

(Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine) Le conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine en a assez de voir les médias ignorer le nom de la municipalité quand il est question du projet Exploration Orbite d'argile alumineuse, généralement identifié comme étant «près de Grande-Vallée».

Les élus de Sainte-Madeleine (372 habitants) ont adopté tout récemment une résolution pour demander notamment aux médias de corriger le tir.

«La mine est située à 95 % dans notre municipalité et dans la MRC Denis-Riverin. C'est à cause d'un meilleur chemin qui passe par Grande-Vallée pour aller à la mine qui fait qu'on parle toujours de Grande-Vallée. Le monde n'est pas content de ça dans notre municipalité», a dit au Soleil James Patterson, maire de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, située dans la circonscription de Matane. «On n'est pas au courant de ce qui se passe dans ce projet. C'est énervant», dit le maire.

Mais il n'y a rien de simple quand on parle d'une mine et de son étendue en phase d'exploration estimée à 3600 hectares, selon les données du site d'Exploration Orbite.

Longue distance

«La mine est distribuée sur une très longue distance. Il existe une partie du dépôt à Sainte-Madeleine. Le projet s'étend sur deux comtés provinciaux et plusieurs MRC. Nous n'avons rien de défini en tant qu'emplacement de la future usine. Ce pourrait être à Murdochville, Grande-Vallée, Rivière-Madeleine même jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts. On ne parle pas de Sainte-Madeleine pour l'usine permanente, mais pas aussi des autres. Nous n'en sommes qu'au projet pilote où il nous reste une année et demie de travail. Nous continuerons la phase d'exploration dans différentes régions de la faille de l'original, qui coiffe plusieurs municipalités et MRC. Nous n'en sommes pas à l'exploitation», explique Richard Boudreault, président d'Exploration Orbite.

Il n'y a décidément rien de simple pour Rivière-Madeleine puisque la société Orbite a installé son usine pilote d'argile alumineuse de 7 millions \$ à Cap-Chat, à quelque 130 kilomètres de distance de Rivière-Madeleine, afin de tester son procédé d'extraction en créant quelques dizaines d'emploi.

L'alumine est une matière essentielle pour produire de l'aluminium. Les alumineries, comme Alcan et Alouette, en importent des millions de tonnes par voie fluviale au coût de 3 milliards \$ par année.

Exploration Orbite envisage éventuellement la construction d'infrastructures permanentes qui pourraient permettre de créer, dans une première phase d'exploitation, de 200 à 400 emplois. (Le Soleil)

Tourisme en Gaspésie - Une saison exceptionnelle selon l'ATR

La saison touristique qui prend fin est qualifiée d'exceptionnelle par l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie. Les visiteurs ont été plus nombreux, malgré une baisse presque généralisée à l'échelle provinciale.

Le nombre de nuitées dans les hôtels a bondi d'environ 5 % cet été. Depuis mai, les hôteliers de la Gaspésie se sont partagé plus de 19 millions de dollars, soit 2,1 millions de plus qu'en 2008.

Les Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé ont aidé la saison touristique. De plus, l'image de la Gaspésie et de ses grands espaces cadre avec ce que recherchent de plus en plus les touristes, souligne le directeur marketing de l'ATR, Jean Bouchard.

Même si la maison régionale de Sainte-Flavie, aux portes de la Gaspésie, a connu une baisse d'achalandage de 22 %, l'ATR qualifie de positif son bilan. (Radio-Canada)

Projet d'auberge 4 étoiles à Murdochville, la ville souhaite des engagements sous peu

Un investisseur canadien, qui souhaite garder l'anonymat, pour le moment, veut investir 30 des 42 millions de dollars que devrait coûter le projet, à condition que les 2 paliers de gouvernement bouclent le financement en lui accordant un prêt sans intérêt.

Spa, piscine intérieure, salles de conférence, même de la médecine esthétique, un promoteur canadien, qui souhaite pour le moment rester anonyme, voit grand pour Murdochville. Il veut construire un centre de villégiature 4 étoiles de calibre international, comptant 120 chambres aux abords du Lac York, soit le double des chambres prévues dans le premier plan d'affaires présenté par les démarcheurs de l'ex-ville minière. L'endroit, qu'on dit unique en Gaspésie, embaucherait une centaine de personnes.

" Ce promoteur-là dit qu'en plein coeur de la Gaspésie et dans un rayon de kilomètres aussi restreint, il est possible de mettre en place des activités de villégiature à l'année (...) On va offrir un concept qui existe nulle part dans notre région ", s'attend Francine Chouinard la directrice de l'offre touristique à la ville de Murdochville.

Pour les commerçants qui ont décidé de ne pas fermer boutique lorsqu'on a cessé d'exploiter la mine de cuivre il y a 10 ans, ce projet d'auberge amène beaucoup d'espoir pour réellement relancer l'économie.

" Qu'on pense aux commerces, à l'emploi, aussi les organismes comme le centre de ski, le terrain de golf et la motoneige ", donne en exemple Michel Pelletier, épiciier à Murdochville.

Mais il faut trouver l'ensemble du financement. Le promoteur serait prêt à déboursier de sa poche 30 millions de dollars, il en manque 12, c'est pourquoi il demande à Québec et Ottawa un prêt sans intérêt pour débiter la construction. En plus de ne pas pouvoir connaître l'identité de ce promoteur, il a été aussi impossible de voir les plans de cette future auberge. Seuls quelques détails pour essayer d'en imaginer l'architecture.

" Les matériaux qu'on a retenus, ce sont des matériaux qui nous ressemblent. Le cuivre, pour notre histoire, le bois, pour la villégiature et la pierre qui est directement liée à notre matière première, le cuivre ", ajoute Francine Chouinard.

Si comme le souhaite le promoteur, Québec et Ottawa confirment un prêt sans intérêt de 12 millions de dollars d'ici la fin de 2009, l'objectif est de lancer l'étape des plans et devis, dès janvier prochain. (Radio-Canada)

Exploration Orbite à Grande-Vallée, des maires s'unissent pour clarifier les choses

Les élus signent un communiqué commun où ils rappellent que la compagnie Exploration Orbite prévoit 3 phases à son projet : l'extraction de l'alumine, une usine pilote, qui sera installée à Cap-Chat, et l'érection d'une usine commerciale de grande taille.

Les maires sont fermes quant à la transformation de la matière première issue de la Côte-de-Gaspé. Ils demandent à Exploration Orbite d'exprimer dès maintenant ses besoins pour que l'usine commerciale soit près du gisement à Grande-Vallée.

Les maires demandent aux paliers de gouvernement d'appuyer les choix de Grande-Vallée et de la MRC de Côte-de-Gaspé pour ce projet de 50 millions de dollars. (CHAU-TVA)